Envoyé en préfecture le 18/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le
ID : 035-213502537-20260605-2026_06_05_06-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL 05 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin, à dix-neuf heures, le conseil municipal légalement convoqué par M. Jérôme BÉGASSE, Maire, s'est réuni salle des Halles, en séance publique.

19 présent(e)s : M. Jérôme BÉGASSE, M. Frédéric SALAUN, M. Bruno RENOUARD, Mme Catherine LEBON, M. Vincent BONNISSEAU, Mme Pascale MACOURS, M. Florent BASLÉ, Mme Régine BRIELLE, Mme Séverine BUFFERAND, Mme Chloé GONORT ACHER, Mme Lydie HERVIEU, M. Franck JOURDAN, M. Thomas JUHEL, Mme Jacqueline LE QUÉRÉ, M. Jean LEFRANC, Mme Cécilia LEMOINE, Mme Cécile MARCHAND, M. William POMMIER, M. Oliver SCHREIBER formant la majorité des membres en exercice.

5 excusé(e)s : Mme Cécile BREGEON ayant donné pouvoir à Mme Catherine LEBON, Mme Claire BOULAY ayant donné pouvoir à Mme Chloé GONORT ACHER, , M. Vincent LE GOUARD ayant donné pouvoir à M. Bruno RENOUARD, Mme Anouchka MEHEUST ayant donné pouvoir à Mme Cécile MARCHAND, M. Jean-Philippe ROUDIER ayant donné pouvoir à M. Franck JOURDAN.

3 absent(e)s : Mme Chloé BEAULIEU, M. Arnaud FOUQUE, M. Yves LE ROUX.

Secrétaires de séance : M. POMMIER William
Date de convocation : le 29 mai 2026 Nombre de conseillers en exercice : 27

2026_06_05_06 Nomenclature : 5.3

Nomination du représentant de la commune au Comice agricole
Rapporteur : M. Le Maire

Le conseil municipal,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les statuts du Comice agricole, ci annexé,
Considérant qu'à la suite des élections municipales, il convient de désigner deux représentants de la commune au sein du Comice Agricole du canton de Saint-Aubin-du-Cormier.

Vu les candidatures de M. Jérôme BÉGASSE et M. Arnaud FOUQUE ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, nomme M. Jérôme BÉGASSE et M. Arnaud FOUQUE représentants de la commune au sein du Comice Agricole du canton de Saint-Aubin-du-Cormier.

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.
Pour extrait conforme.
Le Maire : Jérôme BÉGASSE.

Mairie
B.P. 13 - 35140 Saint-Aubin-du-Cormier
Tél : 02 99 39 10 42 - Fax : 02 99 39 23 25 - Courriel : mairie@ville-staubinducormier.fr
www.saint-aubin-du-cormier.bzh